



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 5.2 de l'ordre du jour provisoire

Seizième session ordinaire

Rome, 30 janvier-3 février 2017

ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DEUXIÈME PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (2012-2014) – SYNTHÈSE

TABLE DES MATIÈRES

	Paragraphes
I. Introduction.....	1-2
II. Préparation de l'évaluation.....	3-8
III. Indices composites généraux.....	9-10
i) Conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	11-13
ii) Utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	14
iii) Renforcement durable des capacités institutionnelles et humaines	15

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



mr795

I. INTRODUCTION

1. Au moment d'adopter le deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le deuxième Plan d'action mondial), le Conseil de la FAO est convenu que les progrès accomplis dans sa mise en œuvre, ainsi que les processus de suivi qui lui sont associés, seraient contrôlés et pilotés par les gouvernements et les autres Membres de la FAO, par l'intermédiaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission). À cet effet, la Commission a adopté un ensemble d'indicateurs permettant de surveiller la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial. À sa quinzième session ordinaire, la Commission a approuvé un calendrier pour le suivi de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et l'élaboration du troisième rapport sur *l'État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*¹. Selon ce calendrier, il est prévu qu'une évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial soit présentée à la présente session de la Commission.

2. Le présent document résume les modalités et les principaux résultats de l'évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial. Ces résultats se fondent sur les informations obtenues auprès de pays et d'organisations internationales pour la période allant de janvier 2012 à juin 2014. On trouvera dans le document intitulé *Évaluation de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture 2012-2014*² un examen plus détaillé de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial.

II. PRÉPARATION DE L'ÉVALUATION

3. Le 1^{er} octobre 2015, les points focaux nationaux ayant été nommés officiellement ont été invités à faire rapport sur les activités menées par les pays aux fins de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial entre le 1^{er} janvier 2012 et le 30 juin 2014. Ils devaient communiquer ces renseignements par l'intermédiaire du dispositif du Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les ressources phytogénétiques (WIEWS), en utilisant le modèle de rapport³ qui se fonde sur les 63 indicateurs convenus par la Commission⁴. En outre, l'équipe chargée de l'évaluation a cherché des informations sur différents aspects de la situation en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) à la fin de juin de 2014.

4. Comme convenu par la Commission, il a été demandé aux points focaux nationaux de fournir un avis spécialisé de nature qualitative sur l'état d'avancement de la mise en œuvre pour chacun des 63 indicateurs. Ces avis ont permis d'élaborer des indices composites généraux pour chacun des trois objectifs fixés par la Commission dans le domaine des RPGAA:

Objectif 1 – Conservation des RPGAA

À l'horizon 2020, une proportion croissante de la diversité génétique des plantes cultivées et des espèces sauvages apparentées aux plantes cultivées, et de celle des plantes alimentaires sauvages, est préservée *in situ*, à la ferme et *ex situ* de manière complémentaire;

Objectif 2 – Utilisation durable des RPGAA

D'ici à 2020, l'utilisation accrue des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture permet d'assurer une intensification plus durable de la production agricole et d'améliorer les moyens d'existence tout en réduisant la vulnérabilité génétique des plantes cultivées et des systèmes de culture; et

¹ CGRFA-15/15/Rapport, paragraphe 56.

² CGRFA-16/17/Inf.17.2.

³ CGRFA-15/15/Inf.9.

⁴ CGRFA-14/13/Rapport, annexe C.

Objectif 3 – Capacités institutionnelles et humaines en lien avec les RPGAA

À l'horizon 2020, beaucoup plus de gens sont conscients de la valeur des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et les capacités institutionnelles et humaines nécessaires pour assurer la conservation et l'utilisation durable de ces ressources, tout en réduisant le plus possible l'érosion génétique et en préservant la diversité génétique, sont renforcées.

5. Le dispositif du WIEWS a été rendu accessible dans les cinq langues officielles depuis le site Internet de la FAO afin de faciliter la transmission d'informations par les pays et l'analyse des données⁵. Les points focaux nationaux ont reçu des codes d'accès, ainsi que des instructions relatives à l'inscription et un mode d'emploi dans trois des langues officielles.

6. Par ailleurs, la FAO a invité les centres régionaux et internationaux de recherche agronomique détenant des collections *ex situ* de RPGAA à fournir des renseignements, en particulier sur ces collections. Les centres affiliés au Consortium du CGIAR, le Centre du riz pour l'Afrique, Bioversity International, le Centre international d'agriculture tropicale (CIAT), le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), le Centre international de la pomme de terre (CIP), le Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA), le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF), l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) et le Centre mondial des légumes (AVRDC) ont communiqué des informations à la FAO en se servant d'une version adaptée du modèle de rapport utilisé par les pays.

7. En mars 2016, 43 pays avaient établi un rapport complet en ligne (réponse à 58 pour cent des questions en moyenne). Pour une question en particulier et ses trois indicateurs, associés à la détention de collections *ex situ*, 71 pays et 12 centres internationaux avaient transmis des données sur quelque 3,6 millions d'entrées. Les pays avaient fait rapport directement à la FAO sur 1,17 millions d'entrées. Les données sur les autres entrées provenaient d'EURISCO et du système Genesys.

8. D'une manière générale, pour pouvoir tirer des conclusions sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du deuxième Plan d'action à l'échelle mondiale, il faudrait disposer d'un plus grand nombre de rapports de pays. Il est donc important de trouver des moyens d'améliorer la transmission de renseignements par les pays. Au vu de l'expérience acquise lors de ce premier cycle, on peut conclure qu'il est nécessaire de fournir, au moins au début, une assistance et des indications aux points focaux nationaux et aux autres entités chargées de communiquer des informations sur la mise en œuvre. Pour contrôler ensuite la qualité de ces informations après leur transmission, la FAO doit mobiliser des ressources humaines considérables.

III. INDICES COMPOSITES GÉNÉRAUX

9. Des indices composites généraux permettront d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des trois objectifs susmentionnés et faciliteront la comparaison des résultats obtenus aussi bien dans le temps qu'entre les pays et entre les régions. La mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial, dans son ensemble, contribue à l'accomplissement des trois objectifs fixés et chacune des activités prioritaires couvre une dimension spécifique de l'un de ces objectifs et contribue à la réalisation de celui-ci. Ainsi, les activités prioritaires 1 à 7 contribuent à l'objectif 1, les activités prioritaires 8 à 12, à l'objectif 2 et les activités prioritaires 13 à 18, à l'objectif 3. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de chacune des activités prioritaires sont évalués à l'aide d'une série d'indicateurs adoptés par la Commission. Le document intitulé *Objectifs et indicateurs relatifs aux*

⁵ Anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

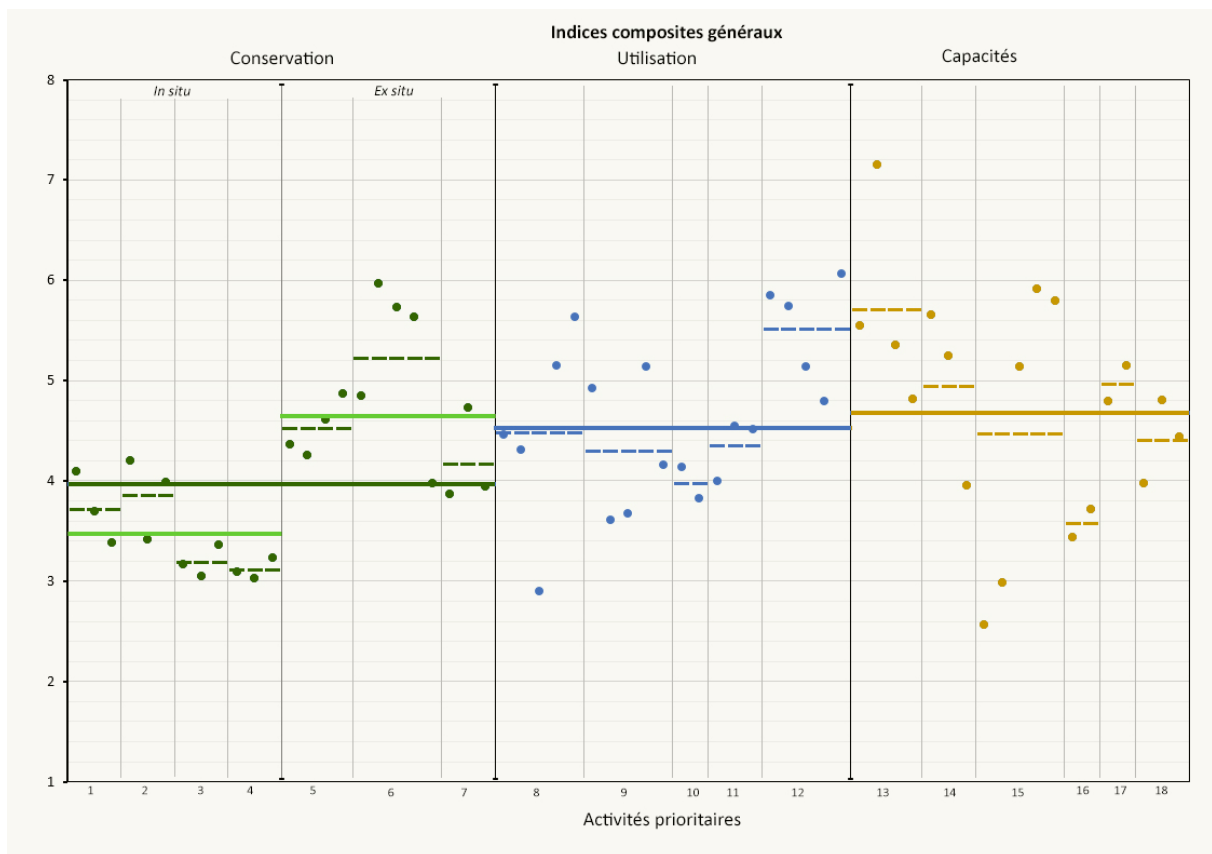
*ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁶ contient davantage d'informations sur la construction des indices composites généraux.

10. Aux fins de la présente évaluation, on a calculé les indices composites généraux sur la base des informations fournies par les points focaux nationaux de 33 pays⁷, qui ont estimé l'état d'avancement de la mise en œuvre à 91 pour cent des indicateurs en moyenne.

i) Conservation des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

11. La progression a été plus faible dans le domaine de la conservation des RPGAA que pour les deux autres objectifs sur la période analysée, comme l'illustrent les indices composites généraux correspondants (figure 1). Cependant, les avancées réalisées en matière de conservation *ex situ* ont été bien supérieures à celles de la conservation *in situ*, comme le montre la comparaison des scores relatifs aux activités prioritaires menées dans ces deux domaines. En ce qui concerne les progrès de la conservation *ex situ*, le score obtenu était globalement positif, tandis que les experts ont attribué une note relativement faible à ceux accomplis en matière de conservation *in situ*.

Figure 1. Indices composites généraux, moyennes mondiales concernant les activités prioritaires et indicateurs relatifs au deuxième Plan d'action mondial, sur la base des notes attribuées par les points focaux nationaux



Les points représentent les scores moyens (de 1 pour le plus faible à 8 pour le plus élevé) des 63 indicateurs.

Les pointillés correspondent aux scores moyens des 18 activités prioritaires.

Les lignes continues symbolisent les scores moyens des trois indices composites généraux.

Les lignes vert clair illustrent les scores moyens des deux sous-indices composites généraux ayant trait à la conservation.

⁶ CGRFA-15/15/4.1; voir aussi l'étude de référence n° 67.

⁷ Dans le cas de deux pays, le nombre d'indicateurs ayant fait l'objet d'une notation n'était pas suffisant pour les inclure dans l'analyse globale.

Conservation *in situ* et gestion sur l'exploitation

12. La conservation *in situ* et la gestion sur l'exploitation semblaient être le volet du deuxième Plan d'action mondial dont la mise en œuvre posait le plus de problèmes aux pays. En effet, le score moyen des 12 indicateurs et du sous-indice composite général correspondants était inférieurs aux notes attribuées à la conservation *ex situ*, à l'utilisation durable et aux capacités institutionnelles et humaines. En dépit de cette vue d'ensemble relativement négative, certaines activités ont connu une progression non négligeable, en particulier l'étude et l'inventaire des RPGAA et la gestion sur l'exploitation des variétés locales ou primitives utilisées par les agriculteurs. Les résultats de l'évaluation des activités prioritaires correspondantes peuvent être synthétisés comme suit.

Activité prioritaire 1: Étudier et inventorier les RPGAA. Plus de 5 200 enquêtes et inventaires ont été menés *in situ* et sur des exploitations; elles concernaient plus de 1 800 taxons distincts, sauvages pour la plupart. Ces travaux représentent une avancée considérable en ce qui concerne la collecte et la consignation de données et l'évaluation des ressources, mais plus de 55 pour cent des espèces visées et 11 pour cent environ des variétés concernées ont été signalées comme menacées. Par conséquent, il est nécessaire de prendre des mesures qui dépassent le simple inventaire afin de préserver ces RPGAA.

Activité prioritaire 2: Prêter un appui à la gestion et à l'amélioration des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sur l'exploitation. Des efforts considérables ont été déployés en vue de favoriser la gestion et l'amélioration des RPGAA sur l'exploitation dans des pays où la diversité génétique des végétaux cultivés était particulièrement grande et importante du point de vue des systèmes alimentaires, de la nutrition et des moyens d'existence des communautés agricoles. Plus de 240 projets de gestion sur l'exploitation, auxquels ont participé plus de 172 000 producteurs issus de 677 communautés agricoles ont eu lieu dans 29 pays du monde entier. Quelque 136 projets ont aussi permis d'évaluer soit les variétés locales, soit les connaissances des agriculteurs. Par ailleurs, dans certaines régions de 15 pays, où prédominaient les végétaux présentant une grande diversité ou revêtant une importance particulière au plan culturel, les variétés locales utilisées par les agriculteurs ou les variétés primitives occupaient plus de 45 pour cent de la superficie cultivée. Plusieurs pays ont signalé que des cultivars locaux ou primitifs étaient redistribués aux agriculteurs ou aux communautés agricoles, soit directement par des banques de gènes locales, soit par l'intermédiaire de banques de semences communautaires.

Activité prioritaire 3: Aider les agriculteurs victimes de catastrophes à rétablir les systèmes de culture. Des semences et du matériel végétal de qualité ont été distribués au titre de l'aide d'urgence dans de nombreux pays vulnérables afin de relancer la production agricole après une catastrophe naturelle ou un conflit. Des semences et du matériel végétal de 25 espèces cultivées, produits localement dans la plupart des cas, ont été distribués pendant la période visée par l'évaluation. Onze pays ont indiqué qu'ils s'étaient dotés de politiques de gestion des risques, notamment de dispositions relatives à l'évaluation de la sécurité des semences, en vue de rétablir les systèmes de culture à la suite de perturbations importantes.

Activité prioritaire 4: Promouvoir la gestion in situ des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et des plantes alimentaires sauvages. Les espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées ont fait l'objet d'une attention accrue en matière de conservation *in situ* et d'utilisation des RPGAA. Globalement, parmi les 15 000 sites de conservation *in situ* répertoriés dans 20 pays, 14,2 pour cent étaient dotés de plans de gestion concernant des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et des plantes alimentaires sauvages. Au total, 78 activités de conservation *in situ* et de gestion d'espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et de végétaux fournissant des aliments ont été menées grâce à une aide institutionnelle dans 19 pays. Plus de 2 000 entrées, principalement des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées, étaient conservées *in situ*. Cependant, ces évolutions encourageantes étaient d'une portée assez limitée. Les pays participant à l'évaluation ont

attribué à leurs résultats en lien avec cette activité prioritaire la note la plus faible des 18 activités prioritaires. Compte tenu de l'importance des RPGAA concernées, il est donc nécessaire de déployer davantage d'efforts en vue de leur conservation et de leur gestion.

Conservation *ex situ*

13. L'ensemble de 12 indicateurs concernant les activités prioritaires relatives à la conservation *ex situ* des RPGAA a obtenu le deuxième meilleur score en moyenne, ce qui indique que les pays étaient très satisfaits des progrès accomplis en la matière.

Activité prioritaire 5: Faciliter la collecte ciblée de RPGAA. Au total, 31 pays ont mené 890 missions de collecte, ce qui atteste la grande attention accordée à l'activité prioritaire 5. Ils ont recueilli ainsi plus de 20 000 échantillons de 800 végétaux ou groupes de végétaux cultivés. Les groupes dans lesquels ils ont collecté le plus de matériel étaient les céréales, les légumes et les légumes secs. Par ailleurs, les 12 centres internationaux de recherche agronomique ont indiqué avoir collecté plus de 8 100 échantillons de 18 végétaux ou groupes de végétaux cultivés. Vingt-neuf pays ont constaté que leur collecte était lacunaire et ont signalé qu'ils avaient élaboré des stratégies de collecte ciblée pour une grande majorité des végétaux conservés. Compte tenu des lacunes relevées, les pays devaient procéder à une collecte ciblée pour près de 350 végétaux ou groupes de végétaux cultivés. Les centres internationaux, quant à eux, devaient organiser une collecte ciblée pour plus de 65 végétaux ou groupes de végétaux cultivés.

Activité prioritaire 6: Entretenir et élargir la conservation ex situ du matériel génétique. En dépit d'un renforcement global des capacités humaines, financières et infrastructurelles, on a constaté une réduction sensible de ces capacités dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne et d'Amérique latine. Les 71 pays et les 12 centres internationaux étudiés détiennent quelque 3,6 millions d'entrées, soit 20 pour cent du total. Les neuf cultures vivrières principales représentent environ la moitié des entrées. Par rapport à 2009, les mesures de conservation *ex situ* ont été considérablement renforcées de façon générale: le nombre de genres et d'espèces conservés a augmenté de 15 et 26 pour cent, respectivement, et les doublons de sécurité se sont multipliés (en moyenne, 41 pour cent des collections nationales et 83 pour cent des collections détenues par des centres internationaux). En revanche, le nombre d'entrées conservées a diminué de 17 pour cent, ce qui s'explique essentiellement par la rationalisation des programmes de conservation dans les pays et par l'établissement de rapports plus cohérents, dans lesquels les données relatives aux collections de travail dupliquées ont été supprimées. Aucun pays n'a signalé de perte irremplaçable majeure. Les activités de conservation des centres internationaux de recherche agronomique sont demeurées significatives et ont continué à compléter les efforts des pays, en particulier pour ce qui était de la couverture régionale et mondiale.

Activité prioritaire 7: Régénérer et multiplier les entrées ex situ. Parmi les trois activités prioritaires relatives à la conservation *ex situ*, c'est celle qui a donné les résultats les moins encourageants. D'après les informations recueillies sur plus de 900 000 entrées, 18 pour cent de ces ressources ont été régénérées et 38 pour cent avaient besoin de l'être. Cependant, le budget disponible ne couvrait que 60 pour cent des opérations de régénération prévues. Les collections des centres internationaux de recherche agronomique étaient dans une situation plus enviable, à défaut d'être idéale: environ 10 pour cent d'entre elles ont été régénérées pendant la période visée par l'évaluation, 13 pour cent avaient besoin de l'être et le budget disponible correspondait à 88 pour cent des opérations de régénération prévues.

ii) Utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

14. L'utilisation durable des RPGAA a obtenu le deuxième meilleur score au niveau de l'indice composite général (figure 1). Les activités réalisées portaient notamment sur la caractérisation et l'évaluation des entrées, la gestion et la répartition des collections, la présélection et l'amélioration du

matériel génétique, les systèmes semenciers et la promotion de la diversification des végétaux cultivés et de la diversité des cultures sur les exploitations. Les notes attribuées variaient d'une activité prioritaire à l'autre, l'appui à la production de semences et les mesures de promotion de la diversification ayant obtenu respectivement la moyenne la plus élevée et la moyenne la plus faible.

Activité prioritaire 8: Renforcer la caractérisation et l'évaluation et poursuivre la création de sous-ensembles de collections pour faciliter l'utilisation. Plus de 50 pour cent des entrées détenues dans des banques de gènes nationales ont été caractérisées au plan morphologique et non moins de 1 000 sous-ensembles de collection ont été créés en fonction de certains caractères. Les banques de gènes nationales ont réparti plus de 175 000 entrées (et plus de 350 000 échantillons) de quelque 280 végétaux cultivés différents. Les centres internationaux de recherche agronomique ont déclaré des chiffres similaires pour les entrées contenues dans leurs banques de gènes.

Activité prioritaire 9: Prêter un appui à la sélection végétale, ainsi qu'aux activités d'amélioration génétique et d'élargissement de la base génétique. Il existait près de 500 programmes et projets de présélection et d'amélioration génétique concernant plus de 300 végétaux, dont la majorité appartenait aux principales espèces cultivées. Plus de la moitié du matériel génétique utilisé dans le cadre de ces activités a été obtenu auprès de réseaux régionaux ou internationaux ou de banques de gènes de centres internationaux, ce qui met en évidence une interdépendance manifeste. Environ un tiers des activités visaient à résoudre les difficultés liées aux systèmes de production des petits agriculteurs et des communautés locales. Quelque 200 activités d'amélioration génétique et de présélection menées dans 20 pays concernaient près d'une centaine de végétaux cultivés. Les cultivars locaux et les variétés primitives étaient de loin le matériel le plus utilisé. Environ 2 000 sélectionneurs de végétaux travaillaient dans des institutions publiques de 30 pays, en se concentrant principalement sur les fruits, les céréales et les légumes. Presque 500 sélectionneurs de végétaux étaient employés dans le secteur privé, majoritairement dans le secteur céréalier. Les centres internationaux ont fait part de 56 programmes ou activités de sélection qui concernaient 36 végétaux cultivés et auxquels participaient 150 sélectionneurs de végétaux.

Activité prioritaire 10: Promouvoir la diversification de la production végétale et diversifier les cultures à l'appui d'une agriculture durable. Des programmes et activités de diversification des cultures ont eu lieu dans 24 pays pour 145 végétaux différents et ont permis de mettre en culture près de 70 nouvelles variétés ou espèces sauvages. Plus de 160 espèces sous-utilisées qui présentaient un potentiel commercial ont été recensées. Par ailleurs, les centres internationaux ont mis en œuvre 25 projets ou programmes liés à l'amélioration de la diversité phyto-génétique dans les systèmes de culture de 12 végétaux ou groupes de végétaux cultivés.

Activité prioritaire 11: Promouvoir le développement et la commercialisation de toutes les variétés, principalement les variétés locales utilisées par les agriculteurs/variétés primitives et les espèces sous-utilisées. Dans la plupart des 20 pays ayant communiqué des données concernant cette activité prioritaire, il existait au total 53 lois, politiques ou autres instruments destinés à promouvoir la mise en valeur et/ou la commercialisation de variétés locales utilisées par les agriculteurs et/ou de variétés primitives. En outre, on comptait plus de 530 programmes et projets relatifs à plus de 200 végétaux distincts. Au total, 1 443 variétés primitives de près de 200 végétaux cultivés et 168 espèces sous-utilisées présentant un potentiel commercial ont été recensées. Huit centres internationaux ont fait état de 19 programmes ou projets encourageant la mise en valeur et la commercialisation de variétés. Ils ont aussi recensé 633 variétés primitives et 16 espèces sous-utilisées présentant un potentiel commercial.

Activité prioritaire 12. Soutenir la production et la distribution de semences. Environ 6 400 variétés ont été homologuées dans 29 pays. Les légumes et les céréales constituaient la majorité des groupes de végétaux cultivés. Plus de 9 000 entreprises semencières inscrites étaient en activité dans 26 pays. En moyenne, 14,5 variétés étaient cultivées sur au moins 80 pour cent de la superficie totale des terres cultivées pour les cinq cultures les plus répandues dans les pays soumis à l'évaluation. Bien qu'il soit difficile d'émettre un jugement sans disposer d'éléments de comparaison, ce dernier aspect pourrait être un indicateur fiable pour évaluer la diversité interne d'une espèce cultivée et la vulnérabilité des systèmes de monoculture.

iii) Renforcement durable des capacités institutionnelles et humaines

15. Les progrès accomplis ont été plus marqués en ce qui concerne l'objectif relatif aux capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des RPGAA que dans le cas des autres objectifs. L'indice composite général correspondant affichait la moyenne la plus forte des notes attribuées par les pays (figure 1). L'activité prioritaire 13 sur la mise en place de programmes nationaux et leur renforcement a obtenu le score le plus élevé de toutes les activités prioritaires. Par conséquent, on peut en déduire qu'elle figurait en tête des priorités pour la plupart des pays. En outre, on peut s'attendre à ce que la coordination accrue des activités au niveau national améliore l'établissement des priorités nationales et favorise une utilisation efficace des ressources humaines et matérielles. Il est aussi plausible que cette tendance se traduise par une plus grande sensibilisation à l'importance des RPGAA au niveau national. Au sein des activités prioritaires de ce groupe, c'est l'activité prioritaire 16 (Élaborer et renforcer des systèmes de suivi et de préservation de la diversité génétique et réduire au minimum l'érosion génétique des RPGAA) qui a le moins progressé. Par conséquent, il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne cet aspect important des objectifs de la Commission en matière de RPGAA. Les résultats obtenus par les pays au titre des différentes activités prioritaires sont décrits de façon détaillée ci-après.

Activité prioritaire 13: Mettre en place et renforcer les programmes nationaux. La plupart des pays ont obtenu des résultats très impressionnants en matière de renforcement des capacités au service de la conservation et de l'utilisation durable des RPGAA, ce qui peut être considéré comme un signe positif pour l'avenir. Au total, 29 pays ont signalé l'existence d'entités ou de mécanismes qui coordonnaient les activités relatives aux RPGAA au niveau national et ont attribué des notes relativement élevées à l'indicateur correspondant. Dans la moitié des pays soumis à l'évaluation, ces entités supervisaient non seulement les RPGAA mais aussi les ressources génétiques utilisées dans d'autres secteurs. Les pays étaient favorables à la nomination d'un coordonnateur national des RPGAA. Autre point positif, il existait des instruments juridiques associés aux cadres de décision gouvernementaux relatifs à la conservation et à l'utilisation durable des RPGAA dans la majorité des pays. Par ailleurs, les pays ont signalé des avancées pour ce qui était d'utiliser un ou plusieurs mécanismes d'échange d'informations concernant les RPGAA ou d'autres outils de gestion de l'information; 56 pour cent d'entre eux ont déclaré utiliser le Mécanisme national de partage d'informations. Conscients de son rôle positif et inclusif, ils estimaient qu'il était nécessaire de déployer des efforts continuels afin d'assurer sa pérennité.

Activité prioritaire 14: Promouvoir et renforcer les réseaux au service des RPGAA. Au total, 56 pays du monde entier se sont déclarés membre d'au moins un réseau international. Ils ont cité 124 réseaux, y compris des réseaux régionaux et mondiaux relatifs aux RPGAA, ainsi que des réseaux sur les cultures. En outre, les centres internationaux de recherche agronomique ont joué un rôle actif dans au moins 29 réseaux ayant trait à la conservation et à l'utilisation des RPGAA. Seul un nombre relativement faible de pays ont fait rapport sur la production de publications et ont attribué une mauvaise note à leurs résultats dans ce domaine.

Activité prioritaire 15: Mettre en place des systèmes d'information exhaustifs sur les RPGAA et les renforcer. De rares pays ont déclaré mettre à disposition des renseignements sur les espèces cultivées apparentées à des espèces sauvages, ainsi que sur des variétés locales

utilisées par les agriculteurs et des variétés primitives, dans des systèmes d'information accessibles au public. Toutefois, les pays ont indiqué que ces systèmes d'information contenaient des données sur plus de 1,375 million d'entrées conservées *ex situ*. Il convient de noter que seuls quelques pays incluaient les espèces cultivées apparentées à des espèces sauvages dans des systèmes documentaires et que l'indicateur correspondant a obtenu le score le plus bas de tous. Globalement, les centres internationaux actualisaient leurs données dans le système Genesys à un rythme assez irrégulier. Des données relatives à la caractérisation et à l'évaluation étaient disponibles pour un peu plus de 40 pour cent et moins de deux pour cent des entrées conservées, respectivement. Il existait des renseignements de ce type pour plus de 56 pour cent des entrées contenues dans les banques de gènes des centres internationaux. Par ailleurs, 19 pays ont enregistré près de 16 500 variétés mises en circulation dans des systèmes d'information accessibles au public.

Activité prioritaire 16: Élaborer et renforcer des systèmes de suivi et de préservation de la diversité génétique et réduire au minimum l'érosion génétique des RPGAA. Dans 14 pays, il existait un ou plusieurs systèmes permettant d'assurer le suivi et la préservation de la diversité génétique et de réduire au minimum l'érosion génétique. Moins de la moitié des centres internationaux avaient adopté des approches, variant d'une entité à l'autre, pour surveiller la diversité génétique et limiter autant que possible l'érosion génétique pour les végétaux cultivés dont ils avaient la charge. Seize pays avaient pris un certain nombre de mesures correctives en se fondant sur les résultats obtenus grâce à leurs systèmes de suivi. Toutefois, par rapport à d'autres activités prioritaires, les notes attribuées par les pays figuraient parmi les plus basses, ce qui reflétait la déception de ces derniers à l'égard des progrès réalisés au titre de l'activité prioritaire 16.

Activité prioritaire 17: Créer et renforcer des capacités en ressources humaines. Trente pays ont fait part de l'existence de programmes d'enseignement et de formation professionnelle sur les RPGAA. Les centres internationaux, pour leur part, ont formé plus de 1 000 personnes sur diverses activités de recherche et interventions de routine liées à la conservation et à l'utilisation durable des RPGAA. Trente-trois pays employaient à eux tous près de 1 500 spécialistes des RPGAA et 508 spécialistes travaillaient pour 28 programmes nationaux relatifs aux RPGAA. Par ailleurs, les pays ont annoncé des chiffres encourageants pour ce qui était du renforcement des compétences de leur personnel scientifique, grâce à la fois à l'enseignement de type scolaire (niveaux doctorat et master) et à des formations *ad hoc* en cours de service. Plus de 50 pour cent des effectifs ont reçu une formation plus poussée dans une ou plusieurs disciplines ayant trait à la conservation et à l'utilisation durable des RPGAA.

Activité prioritaire 18: Sensibiliser le public à l'importance des RPGAA. Les pays ont mené plus de 130 programmes ou activités destinés à sensibiliser le public, avec la participation d'un large éventail de parties prenantes. Ils ont aussi élaboré des produits de plaidoyer et de diffusion de l'information extrêmement divers, et les médias pertinents leur ont permis de toucher les groupes cibles.